



**CANDIDAT ISSU DE LA VOIE PROFESSIONNELLE
DEMANDE DE DISPENSE D'ÉPREUVES OBLIGATOIRES
aux baccalauréats général et technologique SESSION 2024**

Je soussigné (e)

Candidat(e) aux épreuves terminales de la session 2024 du baccalauréat :

général technologique Série :

Scolarisé(e) en 2022 / 2023 en :

Voie professionnelle **avec LVB** Classe de : Spécialité :

Voie professionnelle **sans LVB** Classe de : Spécialité :

Demande, en application de l'arrêté du 6 novembre 2019, à être dispensé(e) de :

- Evaluations obligatoires de LVB
- Épreuves anticipées de français écrites et orales

Je note que cette demande ne pourra pas faire l'objet de modification ultérieure. Elle est définitive.

Fait à Le

Le candidat

Le représentant légal
(si candidat mineur)

Tampon et signature du chef d'établissement
(si scolarisé)

Demande à renvoyer à la division des examens et concours accompagnée des justificatifs
(attestation de scolarité, inscription à un examen professionnel, relevé de notes....)

Coordonnées du gestionnaire figurant sur la note aux candidats